



La phase des réponses PARCOURSUP

La marche à suivre pas à pas

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

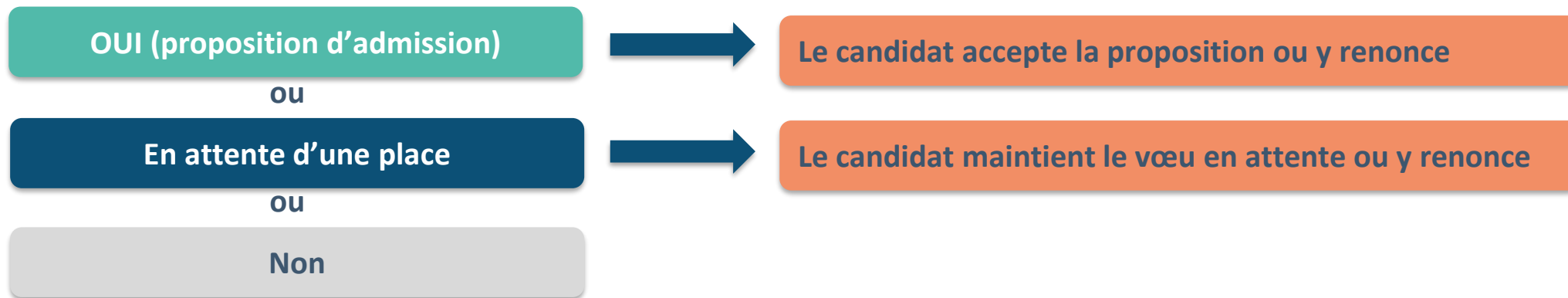
- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 27 mai)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant

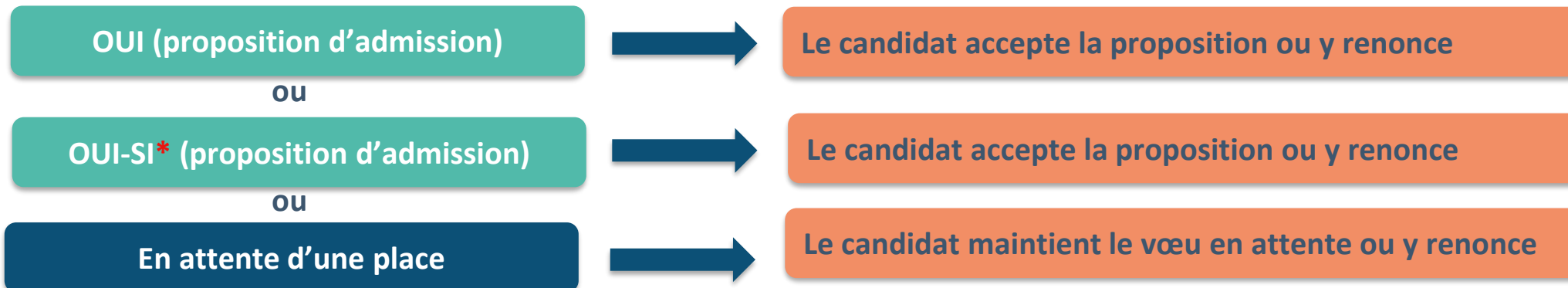


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



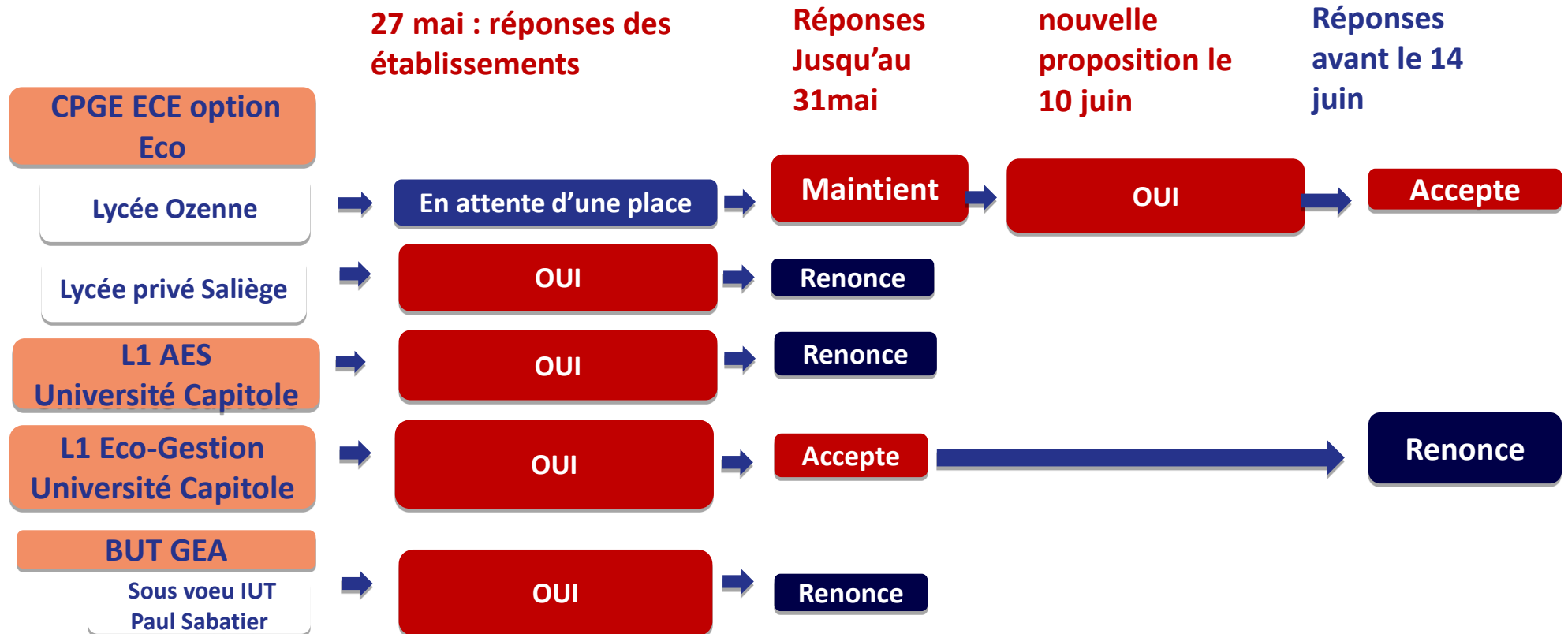
> Formation non sélective (licences, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

L'EXEMPLE DE LUCAS

➔ Lucas a fait 4 vœux. Le 27 mai, il prend connaissance des décisions des établissements.



Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/3)

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Propositions reçues le 27 mai 2021** : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- **Propositions reçues à partir du 28 mai 2021** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

A savoir :

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/3)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **accepte la proposition** (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (3/3)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des **indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 14 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 27 mai 2021, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 16 juin 2021.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes